Code action: EV3.4

Nom action : Développer la multifonctionalité des parcelles sur le territoire afin de réduire l'impact climatique sur les cultures ainsi que le pastoralisme pour entretenir les pâturages comme puit de carbone

Contexte action : Encore aujourd'hui émergente, la multifonctionnalité des parcelles est une des modalités de gestion de l'espace agricole et forestier qui permet une diversité des plantations et des pratiques non concurrentes sur une même parcelle (pâturage sous des arbres par exemple). Différentes formes de multifonctionnalités voient le jour : l'agroarboriculture, l'agroforesterie.

Aussi, il s'agit de faire évoluer les pratiques de gestion actuelle des parcelles en valorisant les systèmes paysagers (biomasse, ressource paysagère, agroforesterie, absorption de CO2, fraîcheur en été).

Encore au stade de l'expérimentation, cette multifonctionnalité permettrait :

- de réduire la vulnérabilité économique des exploitations en diversifiant les productions locales et les sources de revenus ;
- d'améliorer la production des parcelles ;
- d'agir sur la qualité et la quantité des eaux disponibles ;
- de stocker du carbone.